

La revue française de service social

Parution trimestrielle - décembre 2012 - numéro 247 / 2012-4 - Prix unitaire 15€



ÉTHIQUE et DÉONTOLOGIE dans les nouveaux contextes



Association Nationale des Assistant(e)s de Service Social

Sommaire

Éditorial	6
Cristina DE ROBERTIS	
I. De quoi parle-t-on ? Concepts et évolutions	
L'éthique du travail social à promouvoir et réaffirmer	10
Brigitte BOUQUET	
II. Les instances de réflexion éthique du travail social : état des lieux	
1. Le Conseil supérieur du travail social (CSTS)	
L'état de l'éthique au CSTS	20
François ROCHE	
Avis du Conseil supérieur du travail social sur les remontées d'informations nominatives	26
Assemblée plénière du 5 décembre 2011	
2. Le Comité national des références déontologiques (CNRD) et le Comité national des avis déontologiques (CNAD)	
Promouvoir la réflexion déontologique et la démarche éthique dans l'exercice des missions d'action sociale : un objectif partagé par le CNRD et le CNAD	32
Pierre ROSE, Annick GRESSET VEYS	
Projet de réécriture des références déontologiques	37
Comité national des références déontologiques	
3. Commission déontologie de l'ANAS	
La commission déontologie de l'ANAS	44
Paola PARRAVANO	
Un outil au service des professionnels : la permanence déontologie	49
Marie-Claude EGLIN	
Le « déontomètre » : un nouvel outil en construction	54
Commission déontologie de l'ANAS	
4. La Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS)	
Vers un code de déontologie à l'intention des employeurs ? L'approche de la Fédération internationale des travailleurs sociaux	60
Véronique BARRÉ	
Éléments de réflexion comparative des codes de déontologie de différents pays	65
Marie-Geneviève MOUNIER, Christine WINDSTRUP	

III. Nouveaux contextes, nouvelles interrogations

Évolution des contextes d'exercice de la profession d'assistant de service social	70
Christine CAZAUX	
Les professionnels de l'économie sociale familiale : entre déontologie et éthique professionnelle	74
Eliane MARROC	
Création d'un comité d'éthique inter-associatif dans le secteur social	79
Laurence BOILLÉE, Christophe PAREL	
Le travail social à l'épreuve des technologies de l'information et de l'informatique en réseau : réflexions pour une vigilance éthique adaptée aux outils utilisés	88
Didier DUBASQUE	
Témoignage et secret professionnel	94
Maryse CHEVALIER	
Secret professionnel et partage d'informations : guide à l'usage des professionnels	96
Commission déontologie de l'ANAS	
Secret professionnel : de la nécessité de faire évoluer la déontologie pour renforcer l'éthique	110
Laurent PUECH	

IV. À lire pour prolonger la réflexion

Baptiste René, Caubère Bernard, Développer l'éthique en travail social : solidarité et engagement associatif, Chronique sociale, 2012	120
Agathe LEGROS	
Bouquet Brigitte, Éthique et travail social, une recherche du sens, 2e éd. réactualisée, Dunod, 2012	127
Cristina DE ROBERTIS	

V. Communications

La Solidarité, simple valeur morale ou exigence de la République ?	130
Yves FAUCOUP	

VI. Vie de l'ANAS

Affaire Marina : derrière le vrai procès, le mauvais procès de certaines associations pour imposer leurs solutions	140
Communiqué des associations professionnelles, 29 juin 2012	
Affaire Marina : suite à la « Lettre de soutien aux Professionnels » contribution d'une adhérente	142
Catherine DE BÉCHILLON	

Les associations professionnelles interpellent le Président de la République sur la reconnaissance des diplômes d'État en travail social.....	145
Le conseil général de la Loire bafoue la loi et le principe de l'aide à domicile dans le cadre des prestations d'aide sociale à l'enfance	146
Elsa MELON, communiqué du 22 août 2012	
Nous avons reçu.....	153
Nous avons lu	155
La Revue française de service social derniers numéros parus	157
Bulletin d'abonnement	159

Ont contribué à ce numéro :

Cristina DE ROBERTIS	coordinatrice du comité de rédaction
Véronique BARRÉ	assistante sociale en entreprise, membre de la commission internationale de l'ANAS
Catherine DE BÉCHILLON	assistante de service social
Laurence BOILLÉE	directrice des projets et de l'observation sociale à l'Union diaconale du Var
Brigitte BOUQUET	professeur émérite au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), membre du Conseil supérieur du travail social (CSTS), chargée du rapport Le partage d'informations dans l'action sociale et le travail social
Christine CAZAUX	assistante sociale, membre de la commission déontologie de l'ANAS
Maryse CHEVALIER	assistante sociale
Didier DUBASQUE	membre de la commission éthique et déontologie du Conseil supérieur du travail social, ancien président de l'ANAS
Marie-Claude EGLIN	assistante sociale, co-animatrice de la commission déontologie
Annick GRESSET VEYS	coordinatrice du Comité national des avis déontologiques (CNAD)
Agathe LEGROS	assistante sociale interentreprises, membre du comité de rédaction
Eliane MARROC	présidente de l'association France ESF
Marie-Geneviève MOUNIER	professeur honoraire de politique sociale, assistante de service social, membre de la commission internationale et du conseil d'administration de l'ANAS
Christophe PAREL	chargé de développement pôle Ingénierie sociale à l'Union diaconale du Var
Paola PARRAVANO	membre du conseil d'administration de l'ANAS et co-animatrice de la commission déontologie
Laurent PUECH	vice-président de l'ANAS
François ROCHE	coordinateur de la commission éthique et déontologie du CSTS
Pierre ROSE	président du Comité national des références déontologiques (CNRD)
Christine WINDSTRUP	assistante sociale scolaire, membre de la commission internationale de l'ANAS

Éditorial

Cristina DE ROBERTIS

La réflexion sur l'éthique et la déontologie est une constante à l'ANAS depuis sa création et cette question est régulièrement remise sur le métier. En effet, c'est bien ce qui donne du sens au travail social et fait partie des invariants auxquels la profession se réfère, mais, qui ne sont pas pour autant statiques car la réflexion éthique et déontologique s'appuie sur le réel, sur l'ici et maintenant, sur l'exercice professionnel et l'évolution des contextes. Les changements accélérés aux niveaux social et économique, les nouvelles modalités de travail, les évolutions des politiques sociales et des dispositifs, créent des conditions nouvelles de pratique et interrogent les travailleurs sociaux :

- Comment respecter la déontologie dans un univers de travail qui change et questionne les invariants de la profession ?
- En quoi la recherche éthique et les principes déontologiques sont une référence dans la pratique quotidienne ?
- Quel positionnement adopter, comment le définir, l'affirmer, le faire reconnaître ?

Dans la première partie de ce numéro, Brigitte Bouquet présente le cadre conceptuel et théorique où s'inscrivent l'éthique et la déontologie et s'intéresse aux forces de changement en cours.

La deuxième partie propose un état des lieux des différentes instances de réflexion éthique du travail social en France et leurs travaux récents ou en cours :

- tout d'abord, la présentation par son coordinateur, François Roche de la commission éthique du Conseil supérieur du travail social est suivi d'un de ses derniers avis, lequel traite de la remonté d'informations nominatives ;
- ensuite, Pierre Rose et Annick Greysset Veys présentent le Comité national des références déontologiques et son projet en cours d'élaboration de réécriture des références déontologiques ;
- la commission déontologie de l'ANAS fait l'objet de deux articles de ses co-animatrices Paola Parravano et Marie-Claude Eglin. Parmi les travaux actuels de la commission, est retenu ici un nouvel outil actuellement en construction : le « déontomètre » ;
- les instances de réflexion de la Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS) sont abordées dans deux articles, l'un de Véronique Barré autour du projet de code de déontologie à l'intention des employeurs mené par la FITS, l'autre de Marie-Geneviève Mounier et Christine Windstrup comparent les codes de déontologie de la profession dans différents pays.

Dans la troisième partie, les différents articles témoignent des évolutions des contextes et des nouveaux cadres de réflexion et de questionnement. Tel est le thème de l'article de Christine Cazaux qui évoque les problèmes qui

en découlent. D'ailleurs, ces réalités traversent l'ensemble du travail social, c'est ce que nous explique Eliane Marroc, présidente de France ESF, dans son article sur la question déontologique et éthique des conseillères en économie sociale familiale (CESF). La période a vu aussi fleurir des initiatives de création d'instances éthiques dans les organismes sociaux : Laurence Boillée et Christophe Parel partagent avec nous leur expérience de création d'un comité d'éthique interassociatif. Parmi les questions éthiques en évolution constante, l'utilisation des technologies d'information et d'informatique a une place de choix, l'article de Didier Dubasque sur ce sujet ouvre des horizons pour le repérage des principes éthiques des travailleurs sociaux. De plus, le secret professionnel et le partage des informations occupent une place conséquente dans les préoccupations des professionnels. Maryse Chevalier nous fait partager son témoignage d'une situation difficile. La commission déontologie de l'ANAS nous propose un « Guide à l'usage des professionnels » sur cette question. Et enfin, Laurent Puech appelle de ses vœux la nécessaire évolution de la déontologie pour renforcer l'éthique.

Une dernière partie présente deux livres traitant de l'éthique à lire pour prolonger la réflexion.

La diversité de sujets traités dans ce numéro et leur intérêt dans la construction du sens de l'action, nous montrent, s'il en était encore besoin, qu'éthique et déontologie sont plus que jamais à l'ordre du jour dans le travail social.

I. De quoi parle-t-on ? Concepts et évolutions

L'éthique du travail social à promouvoir et réaffirmer

Brigitte BOUQUET

Depuis les années 1980, l'évolution des sociétés, caractérisée par un ensemble de facteurs liés aux mutations sociales, économiques, technologiques, écologiques, et marquée par une crise des valeurs, par la généralisation et banalisation de l'individualisme, par la fragilité de la démocratie..., a entraîné la résurgence et le développement du questionnement éthique. Face à ce questionnement qui se pose avec acuité, il n'y a pas un domaine d'activités qui puisse échapper à une réflexion.

« La cohérence [éthique] devient un impératif pratique. Il faut s'entendre en éthique ou risquer fort de s'enfoncer dans l'inéthique¹. »

Dans ce contexte si complexe, le travail social ressent également le besoin de repenser son fondement et sa finalité, de les repréciser, de les décliner dans les actes quotidiens en fonction des enjeux — pour l'usager, les politiques, les professionnels — et de ne pas craindre de réaffirmer publiquement l'éthique professionnelle.

Aussi, cet article repositionne-t-il la finalité éthique du travail social, réfléchit sur des défis et tensions éthiques dans la pratique, porte sur les appuis possibles pour la réflexion éthique et réaffirme la nécessité de la rappeler publiquement.

La demande éthique, un besoin, l'affirmation éthique, une nécessité

La demande éthique est de plus en plus forte, les repères éthiques paraissent de plus en plus nécessaires. Ils ont d'ailleurs donné lieu à de très nombreux livres dans différentes disciplines (santé, économie...) alors que, paradoxalement et bien qu'il soit traversé de part en part par le problème éthique depuis son origine, le travail social n'a produit encore qu'une trop faible formalisation publiée dans des ouvrages de référence. C'est essentiellement dans les revues que peut se lire une forte réflexion dans ce domaine².

Le travail social n'est pas seulement fortement confronté aux mutations sociales globales et à leurs causes générales, il l'est aussi à d'autres évolutions, plus spécifiques à l'organisation du travail social lui-même, qui ont tout autant des conséquences éthiques :

1 Lucien Séve, *Pour une critique de la raison bioéthique*, Odile Jacob, 1994.

2 Les livres sont encore peu nombreux : Brigitte Bouquet, *Éthique et travail social : une recherche du sens*, Dunod, 2012 (1^{re} éd., 2003) ; Roland Janvier, *Éthique de direction et institution médico-sociale*, ESF, 2011 ; René Baptiste, Bernard Caubère, *Développer l'éthique en travail social : solidarité et engagement associatif*, Chronique sociale, 2011.

- la décentralisation situant l'action sociale au carrefour de logiques politiques, gestionnaires et administratives, obligeant les intervenants sociaux à les réguler au sein de leur action ;
- les problèmes sociaux posés par différentes lois, notamment les lois concernant la prévention de la délinquance, les lois de contrôle de l'immigration... ;
- les politiques sociales actuelles, malgré leurs fondements philosophiques, qui conduisent à une gestion de type managérial des problèmes sociaux, à un social administré, plus qu'à une réponse véritablement humaine ;
- la prégnance des logiques productives, organisatrices, techniciennes, établissant des formes standardisées d'appréciation, recherchant la rationalisation des coûts budgétaires, l'efficacité quantitative au détriment du qualitatif ;
- l'usage de dispositifs et de procédures rigides, sans compter que le travail social souffre de leur juxtaposition et empilement ;
- l'augmentation et la diversification des programmes multi-partenariaux (protection de l'enfance, prévention de la délinquance, logement, insertion, réussite éducative...) élargissant les modes de communication existants et demandant un partage d'informations. Se posent un certain nombre de questions : comment concilier secret professionnel et travail en partenariat ? Quelles informations partager ? Avec qui ? Selon quelles modalités de transmission ? Quelles sont les responsabilités de chacun ?

On peut dire qu'au-delà d'une demande éthique qui se fait parfois sur fond de culpabilité et d'angoisse, de crise identitaire et sécuritaire, il existe une quête éthique suscitée par la prise de conscience des défis nouveaux posés à la société et de ceux touchant particulièrement le travail social... Éthique sociale et projet de société ont partie liée.

Rappel des fondements des valeurs et de l'éthique du travail social

Dans l'action sociale instituée, les situations concrètes dans lesquelles le travail social est amené à intervenir s'inscrivent dans un ensemble de lois et de normes, mais aussi de valeurs qu'en raison de sa finalité, il considère comme primordiales et partie intégrante et importante des pratiques. Il en a fait son socle. Ne le décrit-on pas comme « une activité chargée de valeurs » ? C'est au nom de valeurs réputées les plus hautes qu'on légitime ou restreint l'action dans ses visées, ses formes, ses exigences. Car la valeur est un principe de jugement, « ce qui importe ». Elle est un choix qui implique, un choix qui mérite qu'on en paie le prix, un choix qu'on voudrait voir ratifier par le plus grand nombre.

Pour résumer l'ensemble des valeurs que veut porter le travail social, il est possible de dessiner le tableau suivant :

Valeurs humanistes	<i>Envers la personne-usager</i> Respect, écoute, autonomie, liberté, libre arbitre, dignité, aide, disponibilité, implication... <i>Qualités professionnelles</i> Loyauté, tolérance, compétence, engagement, disponibilité, franchise, honnêteté, intégrité, exemplarité...
Valeurs fondées sur le droit	Discrétion, confidentialité, secret, respect des droits individuels et collectifs, des droits des usagers, protection des personnes et des biens, responsabilité...
Valeurs démocratiques	Valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité), justice sociale, laïcité, citoyenneté, cohésion sociale, utilité sociale et intérêt général

Source : B. Bouquet, *Éthique et travail social : une recherche du sens*, 2012.

Ces valeurs s'incarnent dans une variété de principes et de pratiques du travail social et se retrouvent au cœur des missions de service public, d'utilité sociale et d'intérêt général qui lui sont données.

Pour autant, il faut distinguer la proclamation des valeurs professionnelles et l'adhésion aux valeurs. Les valeurs n'ont de réalité qu'intériorisées, portées par la force d'une conviction qui cherche à les faire partager à autrui. Cela conduit à leur mise en œuvre, c'est-à-dire à une pratique éthique.

L'éthique désigne le questionnement de l'action sous l'angle des valeurs. Elle est à la fois une philosophie de l'action, un questionnement critique permanent permettant un éclairage de sa pratique et, en même temps, elle s'éprouve dans l'acte. La plupart des philosophes la considèrent comme une « sagesse pratique » susceptible de s'adapter à chaque situation. Elle comporte des accents différents comme : le respect de la dignité de la personne qui se rattache à la tradition kantienne ; le principe de bienfaisance de tradition anglo-saxonne ; le principe de justice repris par Rawls ; le devoir de solidarité, qui a été prôné par Léon Bourgeois.

La définition de l'éthique par Paul Ricœur est particulièrement intéressante pour le travail social : elle est « la visée de la vie bonne avec et pour autrui dans les institutions justes », et ce à travers trois moments forts :

- le premier est celui de la relation à soi-même : c'est la croyance dans la liberté, qui permet de ne pas subir les déterminismes naturels et sociaux ;
- le second est celui de la relation à Autrui, qui impose le respect et la reconnaissance de la liberté de celui-ci ;
- le troisième est celui de la relation aux « tiers » qui exige la médiation, la justice et la solidarité des « institutions justes ».

On peut aussi exprimer ces trois moments par un « pôle-je », un « pôle-tu », un « pôle-il ».

C'est sur ce terrain de la reconnaissance de l'autre comme « Sujet » dans la réciprocité des libertés et dans les finalités des institutions que se posent les questions éthiques liées aux activités de l'action sociale et aux pratiques du travail social. La substance du travail social étant l'Autre — le travailleur social en relation avec l'autre dans une relation socialisée —, « éthique et pratique sont indissolublement liées » (F. Dolto). En outre, l'éthique professionnelle qui recherche « le bien agir » peut inclure la déontologie et s'appuyer sur elle. L'éthique est au service du bien général alors que la déontologie est au service d'un corps professionnel. La déontologie est à comprendre comme l'ensemble des devoirs et règles dont une profession se dote pour organiser son fonctionnement. Elle donne une conscience des limites, des règles, et appartient à la règle instituée.

On voit ainsi que le travail social s'appuie sur un fondement commun de valeurs et tente d'avoir une pratique éthique, fondée sur la reconnaissance des Sujets en action, dans un processus élaboré réciproquement.

Or mener une relation et une intervention éthique de qualité n'est pas simple et nécessite notamment de maîtriser les tensions qui existent entre l'éthique de conviction, l'éthique de responsabilité et l'éthique de discussion. Rappelons à ce propos que, dans sa réflexion sur la politique, Max Weber oppose l'éthique de conviction, qui ne se préoccupe que du principe moral présidant à l'action sans se soucier des conséquences, et l'éthique de responsabilité, selon laquelle seul compte le résultat. Il considère qu'entre ces deux attitudes éthiques existe une « opposition abyssale » mais que chacune isolément est insuffisante. De nombreux chercheurs estiment qu'il faut dépasser cette opposition et poser la question du discernement. Pour le travail social, il n'y a pas d'éthique de conviction dissociable d'une éthique de responsabilité : au nom de quoi exercer des responsabilités sinon par conviction et que serait une conviction qui ne chercherait pas à prendre en compte les contraintes du réel, pour construire un monde plus viable ? Les mener de façon mesurée et complémentaire est important.

– L'éthique de conviction professionnelle promeut une certaine conception de l'homme et du monde à défendre, ce que Ricoeur appelle des « convictions bien pesées ». Elle veut défendre la place d'autrui non seulement dans son identité, sa singularité, mais aussi dans ses rapports avec autrui, dans ses liens avec son environnement, et dans sa citoyenneté.

– L'éthique de responsabilité est évoquée sans cesse dans le contexte d'évolution permanente et de complexité de la société. Toutes les dimensions de la vie sociale sont actuellement centrées autour de ce principe. Il s'impose comme mode de structuration des pratiques quotidiennes. Mais ce principe est trop souvent réduit à une conception de responsabilité personnelle devant réussir sa vie ou à la responsabilité juridique à caractère répressif. La responsabilité éthique signifie « Je veux répondre de mes actes » envers la personne, envers l'institution, envers la société. Elle est une responsabilité en situation qui réunit, dans l'action, le savoir, le pouvoir, le vouloir. La responsabilité émerge de leur articulation : elle consiste à montrer de la prudence en même temps que de l'audace et une volonté de déboucher sur le champ des possibles.

– Pour rendre dynamique cette relation entre éthique de conviction et éthique de responsabilité et arriver à promouvoir une réflexion partagée sur les

missions et le rôle des uns et des autres, le recours à l'éthique de discussion³ est intéressant. Celle-ci a pour objectif d'utiliser la rationalité communicationnelle et consensuelle des participants pour trouver des compromis acceptables. En partant de situations concrètes, la réflexion s'élabore dans un dialogue ouvert et d'échanges argumentés permettant que les décisions se prennent sur un mode démocratique. Sa mise en œuvre requiert une procédure, avec respect des règles. En travail social, l'éthique de discussion est exercée localement dans les espaces d'analyse des pratiques, au sein des nombreux comités éthiques départementaux ou associatifs et, au niveau national, par la commission éthique permanente du Conseil supérieur de travail social.

Le travail social peut compléter et affiner ces finalités et modalités éthiques de base, très pertinentes, en s'appuyant sur de nombreuses autres réflexions. Par exemple, le sociologue Eugène Enriquez veut intégrer la conscience de nos limites, l'irrationnel et l'inconscient, les incertitudes dans une posture de finitude, et veut compléter les éthiques de base par « l'éthique de la finitude »⁴. Le philosophe Ruwen Ogien⁵ défend ce qu'il nomme « l'éthique minimale » qui a pour principe central la non-nuisance, complétée par l'assistance conçue comme un principe d'égalité de considération des revendications de chacun en partant de la reconnaissance de leurs droits, et non d'une offre à partir d'un jugement social. Monique Castillo, spécialiste de la philosophie kantienne, propose une éthique pratique de sollicitude et de proximité, qui ne sont pas de la pitié, et l'appelle l'éthique de la fragilité⁶. Cette appellation est reprise par le sociologue Philippe Corcuff, pour exprimer une éthique de l'inquiétude et une politique de la fragilité face aux sociétés contemporaines devenues des « sociétés de verre », aux institutions « fragiles et fragilisantes pour les individus »⁷. Ainsi on peut puiser dans ces diverses approches pour compléter, affirmer et défendre le sens du travail social.

La pratique éthique n'est pas simple, la pratique éthique ne va pas de soi

L'éthique fait partie de l'acte et oblige à dépasser une logique d'action purement technique. Pourtant, la mettre en œuvre est difficile pour les raisons suivantes :

- d'une part, les différents niveaux dans lesquels le travailleur social agit se situent dans le singulier, le particulier et le global. Or, chacun a un intérêt propre : l'intérêt collectif, lorsque la protection et la justice sont en jeu ; l'intérêt des institutions pour la réalisation de leurs missions ; l'intérêt professionnel pour promouvoir une qualité d'intervention en faveur des personnes et de la collectivité ; l'intérêt des personnes qui relève de la liberté, de la loi, des droits de l'homme, de la solidarité... ;

3 Voir Karl Otto Appel, *Éthique de la discussion*, Cerf, 1994 et Jürgen Habermas, *De l'éthique de la discussion*, Cerf, 1992.

4 Eugène Enriquez, *Les jeux du pouvoir et du désir en entreprise*, Desclée de Brouwer, 1997.

5 Ruwen Ogien, *L'éthique aujourd'hui : maximalistes et minimalistes*, Gallimard, « Folio essais », 2007.

6 Monique Castillo, « Vers une éthique de la fragilité », ADAPT, 1994, en accès libre à l'adresse <<http://www.monique-castillo.net/resource/pdf/adapt1994.pdf>>.

7 Philippe Corcuff, *La société de verre : pour une éthique de la fragilité*, Armand Colin, 2002.

- d'autre part, les difficultés éthiques proviennent de la confrontation des différentes logiques qui sont à l'œuvre dans l'action sociale : la logique thérapeutique et clinique, la logique éducative et sociale, la logique administrative et gestionnaire, la logique judiciaire, la logique politique... ;
- enfin, le quotidien de la pratique professionnelle se trouve en tension entre intérêt privé des personnes et intérêt collectif de régulation et de cohésion de la société, entre demande de l'utilisateur et commande institutionnelle, entre autonomie et réglementation, entre logique d'intervention et logique de gestion, entre qualité de l'intervention et rentabilité, entre réponses adaptées aux personnes et normalisation, entre aide et contrôle, entre secret, transparence et informations partagées, entre une aide sur une durée adéquate et l'urgence dominante...

Ces tensions traversent la pratique du travail social, et les compromis s'affrontent entre l'idéal donné par la définition de Paul Ricœur et la réalité complexe qu'Edgar Morin⁸ décrit :

« la source individuelle est asphyxiée par l'égoïsme ; la source communautaire est déshydratée par la dégradation des solidarités ; la source sociale est altérée par les compartimentations, bureaucraties, atomisations de la réalité sociale et, de plus, est atteinte par diverses corruptions ; la source bio-anthropologique est affaiblie par le primat de l'individu sur l'espèce ».

Il y aurait donc un principe d'incertitude dans la relation intention-action, un hiatus entre l'intention et l'action.

Face à cela, loin de renoncer à l'action par peur des conséquences ou loin d'obéir aux invectives, le pari éthique assume les incertitudes, reconnaît les risques, élabore une stratégie. Il est important de dépasser les tensions et les difficultés de la pratique, et d'affirmer que la réflexion et l'action éthique demandent de comprendre la personne plutôt que la définir comme problème social, nécessitent d'être appropriées à une situation et cherchent à trouver la meilleure solution prenant en compte le sujet individuel et la dimension collective. Cette complexité appelle l'exigence d'une réflexion non seulement personnelle, mais professionnelle et collective, étendue à d'autres acteurs sociaux. Aussi, les lieux de réflexion et de débat sur ces questions sont-ils nécessaires, ainsi que l'élaboration d'une pédagogie adaptée pour former à l'éthique et à la déontologie.

Les appuis pour penser et pratiquer l'éthique professionnelle

Les appuis sont fort heureusement de plus en plus nombreux, comprenant évidemment l'enseignement dans la formation initiale, mais aussi les comités éthiques locaux départementaux, et les commissions éthiques nationales. À titre d'exemples :

Dans l'unité de formation de deuxième année (UF2) du diplôme d'État d'assistant de service social, nommée « Philosophie de l'action, éthique », il

8 Edgar Morin, *Introduction à la pensée complexe*, Le Seuil, 1990 ; *La Complexité humaine*, Flammarion, « Champs essais », 1994 ; *La méthode : 6. Éthique*, Le Seuil, 2004.

s'agit d'apporter, lors des enseignements disciplinaires, les références suffisantes pour permettre à chaque étudiant d'acquérir les capacités à différencier les registres de l'éthique, de la déontologie, de l'idéologie et du droit et de repérer les enjeux professionnels et politiques qui y sont liés. En outre, pour être plus qu'un enseignement de valeurs générales, il paraît nécessaire que la réflexion éthique professionnelle se construise pas à pas, en partant de situations concrètes.

Sur le terrain, il est important que les travailleurs sociaux et l'institution puissent débattre et imaginer, sur la base d'une analyse de situations concrètes et des difficultés vécues, le soutien nécessaire à l'action, et des protocoles de travail respectant les missions fondamentales des uns et des autres. De plus, la complexité des situations et de leurs enjeux appelle l'exigence d'une réflexion collective, associant d'autres acteurs sociaux. Il serait souhaitable que ce soit un véritable dialogue identifiant les logiques et priorités éthiques de chacun, dans un souci d'éthique de la discussion.

Les comités d'éthique locaux et départementaux sont un recours pour aider à la résolution d'un problème éthique vécu sur le terrain. Ils assurent un rôle de consultation ainsi qu'une réflexion plus large établissant des lignes directrices. L'analyse des situations, l'identification des spécificités des questions traitées, la clarification des enjeux, l'examen des réponses possibles, le travail de mise en perspective, font la substance des débats qui y sont menés.

La commission éthique du Conseil supérieur du travail social, dont François Roche décrit le rôle et la fonction dans ce numéro, produit des réflexions importantes telles que les « Avis » sur des questions problématiques ayant des enjeux considérables pour le travail social. Comme l'avait préconisé, en 2000, le Conseil économique et social :

« il faut développer les structures mises en place par les travailleurs sociaux pour traiter, en pratique, de la déontologie, et valoriser le rôle du Conseil supérieur du travail social en matière d'éthique. La formation de tous les travailleurs du social, au sens large défini par l'avis, doit intégrer une dimension éthique⁹ ».

Enfin rappelons qu'il est utile de se référer au code de déontologie de l'ANAS, au document Des références déontologiques pour l'action sociale de l'Association nationale des communautés éducatives (ANCE)¹⁰, au code international de déontologie de la Fédération internationale des assistants sociaux (FIAS), complété par les Principes éthiques en travail social¹¹. Ces codes sont des rappels des finalités du travail social et des outils pour l'application des principes éthiques et déontologiques.

En brève conclusion, les travailleurs sociaux ont à être des acteurs vigilants et engagés. L'éthique n'est pas un frein, c'est un moteur pour le travail

9 Daniel Lorthois (dir.), *Mutations de la société et travail social*, Conseil économique et social, « Avis adopté ... au cours de [l]a séance du 24 mai 2000 », p. I-52.

10 Aujourd'hui Comité national des références déontologiques (pour les pratiques sociales) (CNRD) ; voir *infra* les deux articles le concernant.

11 Fédération internationale des travailleurs sociaux, *Principes éthiques en travail social*, document adopté à l'assemblée générale de la FITS, Colombo, Sri Lanka, juillet 1994. Y sont répertoriés 12 principes fondamentaux et les zones de conflits éthiques.

social, posant la question essentielle de la place du sujet, et postulant un rôle social de la société.

« Le travail social traduit un métier d'aide qui s'inscrit dans un registre humaniste ; il s'appuie sur une volonté active de solidarité et de création de liens et tend à renforcer l'humanité de la société en développant l'humanité de ceux qui ont des difficultés à la faire valoir¹² ».

12 Conseil supérieur du travail social, *Le travail social aujourd'hui et demain*, Presses de l'EHESP, 2009.



Fondements théoriques
Questionnements éthiques
Pratiques professionnelles
Évolution des questions sociales

*Un partage du quotidien,
une ouverture sur l'avenir....*